

MUNICIPALES 2026 : LA RÉUNION EN CARTES

Jeanne Belanyi, Fabien Brial, Clément Payet

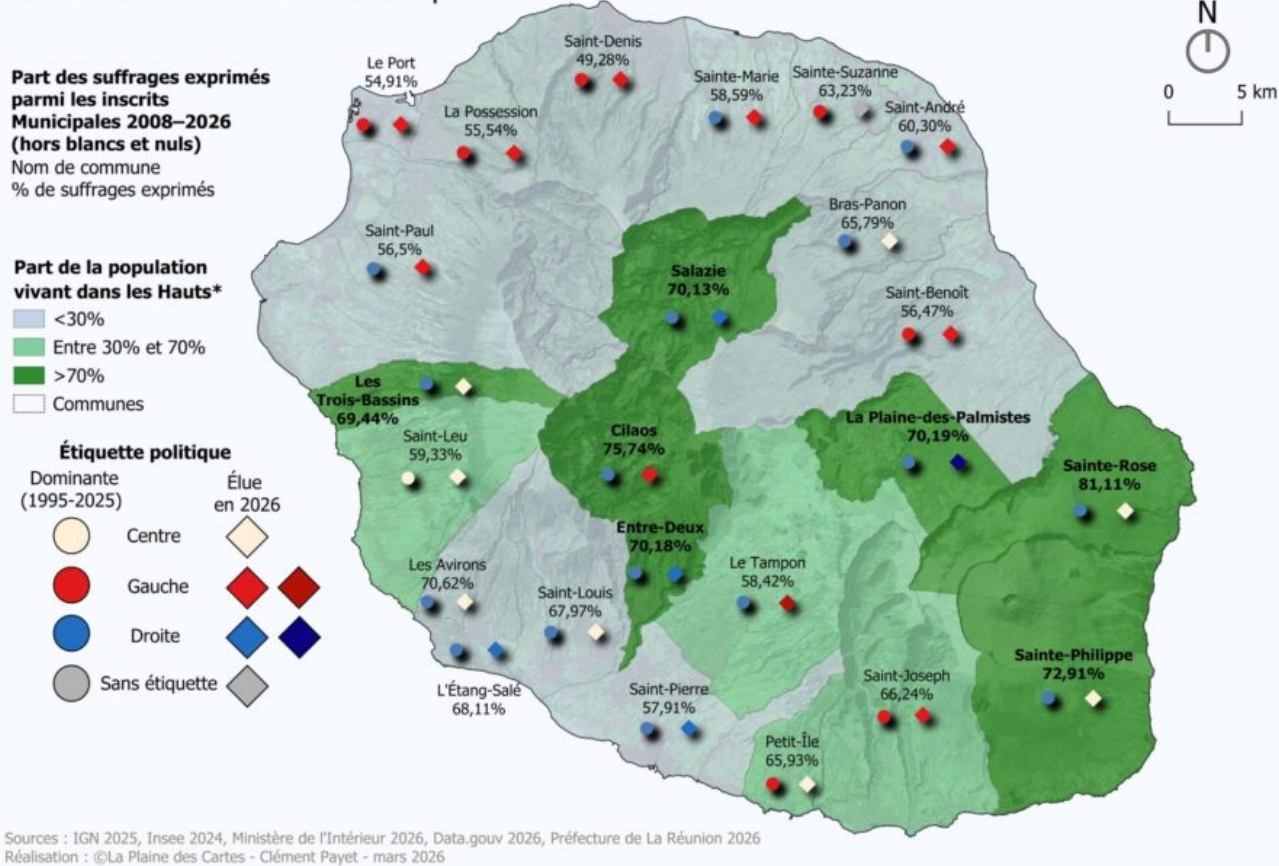
04/05/2026

Que révèlent les résultats des élections municipales à La Réunion ? Au-delà de la spécificité de chaque territoire ultramarin à laquelle une lecture nationale ne pourrait être uniformément apposée, Jeanne Belanyi, directrice de l'Observatoire des outre-mer de la Fondation Jean-Jaurès, Fabien Brial, géojuriste à l'université de La Réunion, et Clément Payet, urbaniste-cartographe, nous montrent à travers une série de cartes que le facteur territorial à l'intérieur même de l'île est déterminant pour comprendre les dynamiques de mobilisation électorale.

Les élections municipales de 2026 à La Réunion offrent de riches observations de recompositions électorales. Si, à l'échelle nationale, le scrutin municipal demeure marqué par une fragilisation de la participation (chiffre des pourcentages exprimés), les résultats réunionnais invitent à nuancer toute lecture uniforme de l'abstention (pourcentage de l'abstention). Le taux de suffrages exprimés est semblable à celui de l'Hexagone mais c'est la distribution territoriale de celui-ci qui montre des lignes de fracture propres à l'île. En effet, la mobilisation électorale semble moins déterminée par les seuls facteurs sociaux que par des logiques communales et relationnelles. Opposition entre Hauts¹ et littoral, poids des réseaux de proximité, spécificités des grandes communes urbaines, dissociation entre victoire électorale et densité démocratique (entendue comme la dissociation entre le niveau de soutien électorale affiché par les résultats et l'ampleur réelle de la participation dans le corps électoral)... : ces enseignements montrent que La Réunion ne reproduit pas les tendances hexagonales, mais possède sa propre géographie politique.

Le fait dominant : les Hauts votent davantage

Les Hauts de La Réunion votent plus ?



La corrélation la plus nette est l'opposition Hauts/bas dans la mobilisation électorale. Les communes ou portions de communes dont la population réside majoritairement dans les Hauts – Cilaos (75,74%), Sainte-Rose (81,11%), Saint-Philippe (72,91%), La Plaine-des-Palmistes (70,19%), Entre-Deux (70,18%) – affichent systématiquement les taux de suffrages exprimés les plus élevés de l'île.

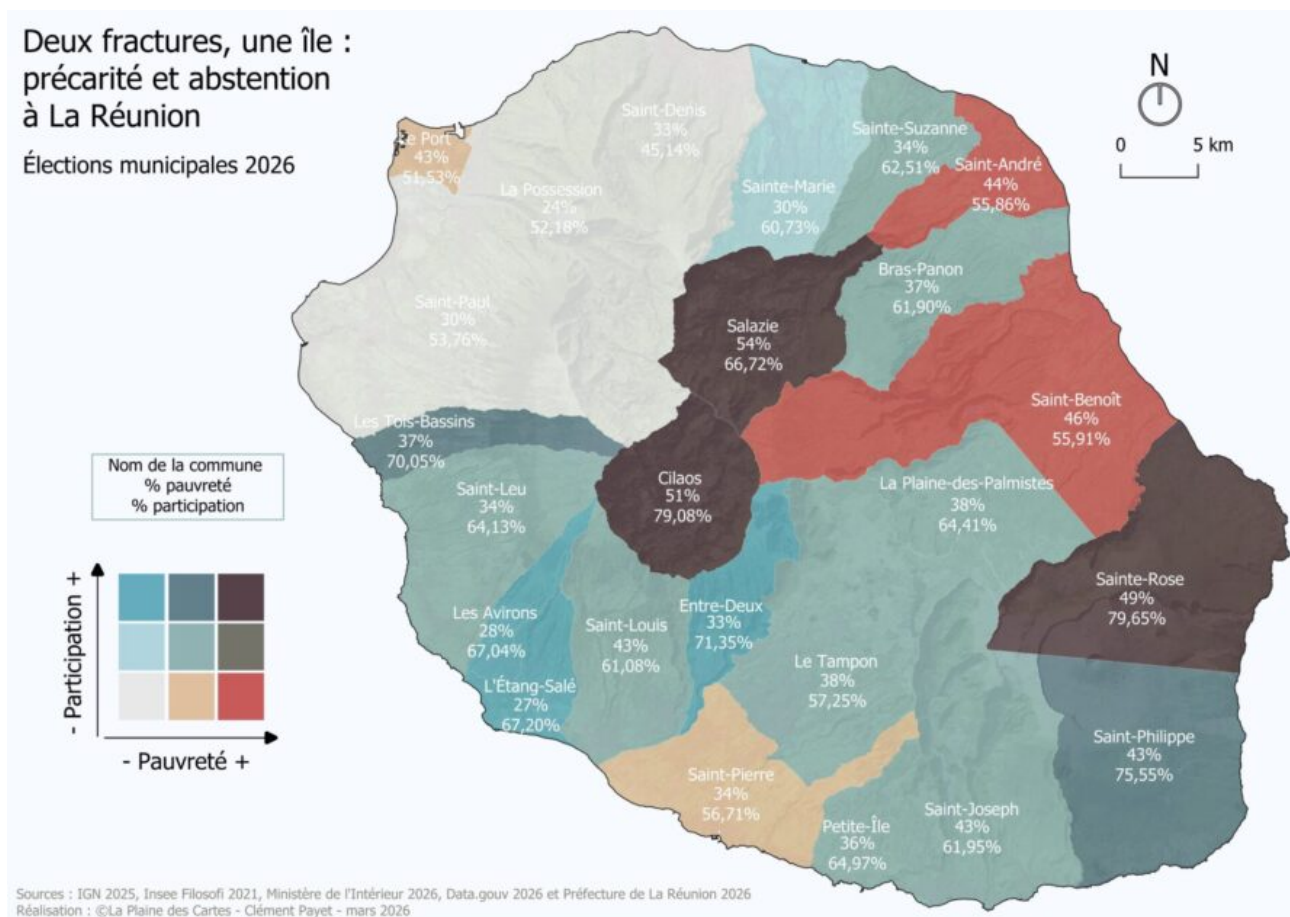
À l'inverse, les communes littorales et urbaines – Saint-Denis (49,28%), Le Port (54,91%), La Possession (55,54%) – se situent en bas du classement. On peut ainsi formuler l'hypothèse selon laquelle l'enclavement géographique et le fort tissu communautaire des Hauts entretiennent un rapport au vote plus ancré, indépendamment du niveau de vie.

Le clivage décisif ne serait donc pas d'abord social, mais territorial. Les Hauts, les petites communes et les espaces où les réseaux d'interconnaissance restent denses continuent de produire de la mobilisation électorale, tandis que les grandes communes littorales concentrent une abstention plus structurelle.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Le paradoxe pauvreté/participation



La carte bivariable confirme et prolonge cette lecture : la pauvreté n'est pas un prédicteur fiable de l'abstention à La Réunion. Salazie (54% de taux de pauvreté ; 66,72% de participation), Cilaos (51% ; 79,08%) et Sainte-Rose (49% ; 79,66%) invalident le schéma classique souvent établi en Hexagone selon lequel précarité rimerait avec retrait civique. Nous pouvons ici faire le constat de l'absence de corrélation linéaire entre les deux variables : des communes très pauvres votent beaucoup, des communes moins pauvres s'abstiennent massivement.

Il en ressort l'hypothèse suivante : à La Réunion, des facteurs locaux, tels que l'identité territoriale forte, la culture du vote, la mobilisation par les réseaux politiques de proximité, priment sur le déterminisme socio-économique. L'exemple réunionnais nous permet ainsi de dépasser le couple pauvreté/abstention.

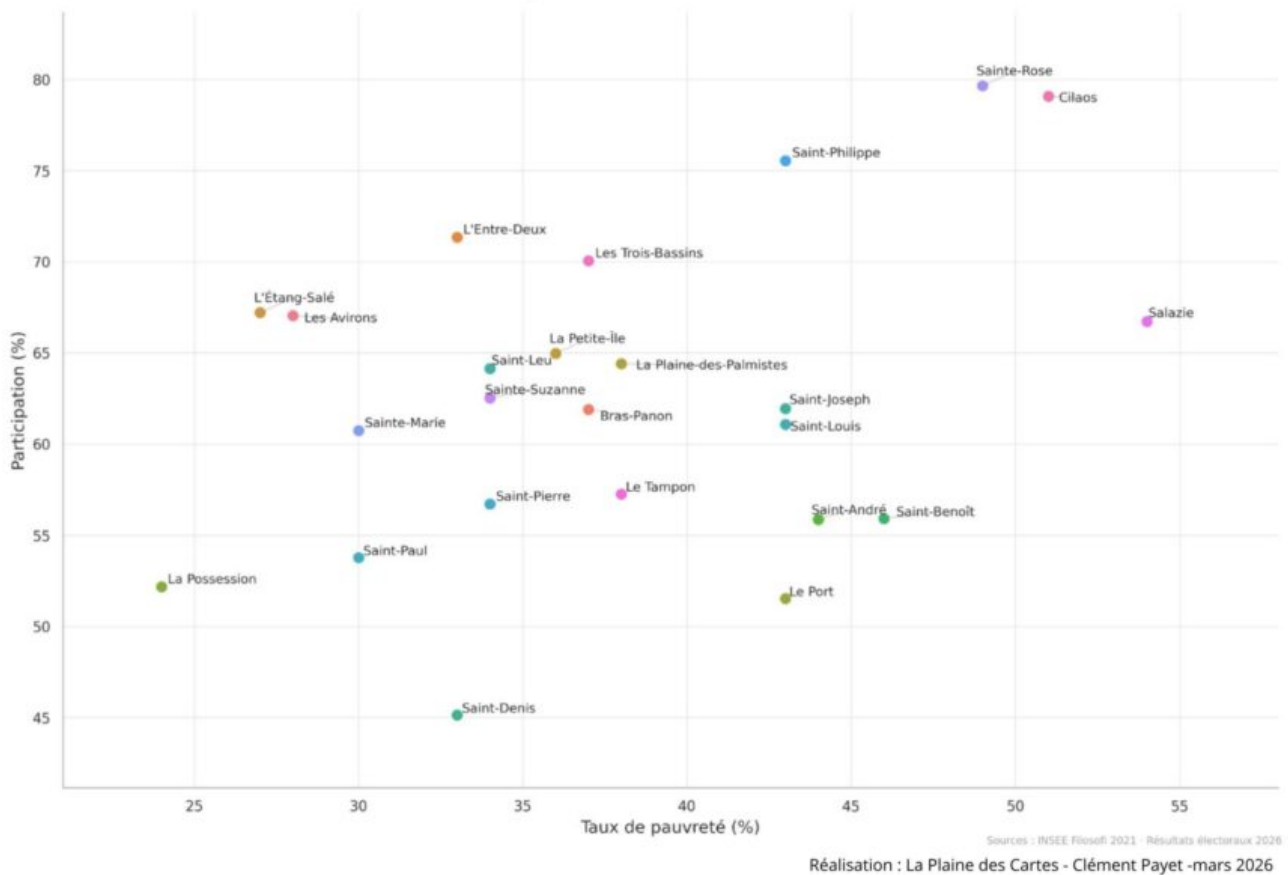
Par ailleurs, les éléments cartographiques présentés nous permettent de formuler une hypothèse supplémentaire : les Hauts ne seraient pas seulement des espaces plus enclavés, mais aussi des espaces où la commune reste un cadre d'identification politique plus lisible.

Dans les Hauts, le maire semble ainsi davantage perçu comme un acteur directement accessible, un relais de proximité dans un territoire où les services publics, les mobilités et les ressources sont plus rares. Dans les grandes communes littorales, au contraire, l'électeur peut percevoir la mairie comme une institution plus distante, insérée dans des logiques intercommunales, urbaines ou partisans moins immédiatement tangibles.

Il est par ailleurs utile de rappeler que, à l'échelle nationale, l'abstention municipale augmente avec la taille de la commune². Elle est ainsi plus faible dans les petites communes et plus forte dans les villes de plus de 30 000 habitants. La Réunion semble ainsi reproduire une tendance nationale, mais avec une spécificité : cette logique de taille se superpose à une géographie insulaire très marquée entre Hauts et littoral.

La fracture urbaine : Saint-Denis comme cas d'école d'une démobilisation

Taux de pauvreté et participation électorale Communes de La Réunion – Municipales 2026

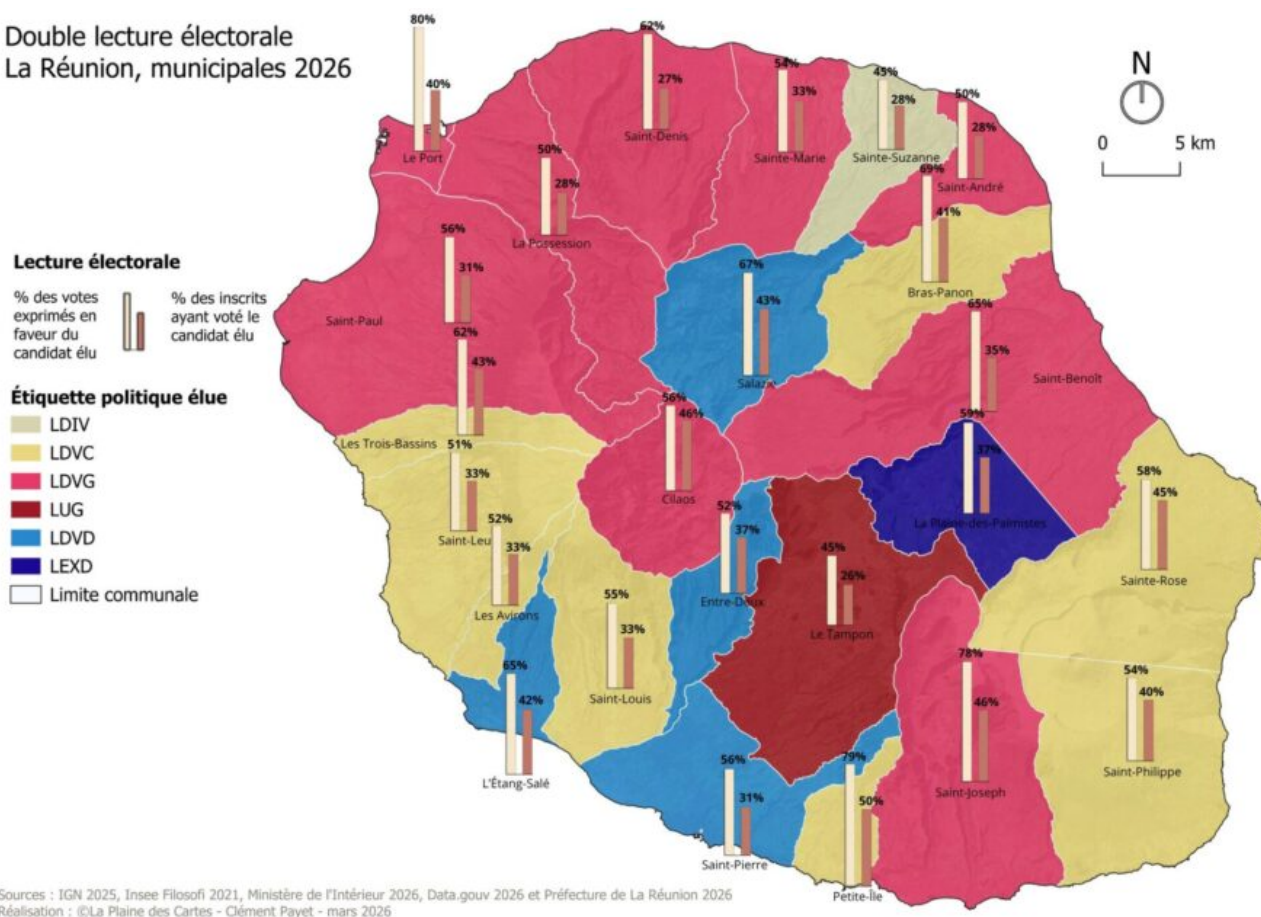


Capitale administrative et centre politique concentrant les principales institutions, Saint-Denis présente également des niveaux de participation plus faibles. Marquée par une pauvreté modérée à l'échelle de La Réunion (33% vs +50% pour l'ensemble de l'île) mais également par une participation record à la baisse (45,14%), soit le taux le plus faible de l'île, le profil dionysien (faible pauvreté, forte abstention) est partagé avec La Possession et Saint-Paul. Il suggère que l'urbanisation, la densité et l'anonymat des grandes communes côtières produisent un désengagement électoral que la pauvreté seule n'explique pas. Ce n'est donc pas l'éloignement physique du pouvoir qui produit l'abstention, mais possiblement une distance politique et sociale à l'institution municipale.

Cela rejoint les analyses hexagonales récentes : la baisse de participation aux municipales traduit une prise de distance croissante avec la politique, y compris à l'échelon communal pourtant traditionnellement associé à la proximité³.

La légitimité électorale : des mandats fragiles dans les villes

Double lecture électorale La Réunion, municipales 2026



La carte de double lecture électorale révèle l'écart entre le score officiel des élus (des votes exprimés) et leur poids réel dans le corps électoral (le nombre d'inscrits). Il n'est nullement ici question de contester la légalité des mandats, mais de mesurer leur densité démocratique réelle. Dans les grandes villes, un maire peut disposer d'une majorité municipale solide tout en ayant convaincu une fraction limitée du corps électoral total. Cela crée une tension entre la légitimité institutionnelle et la légitimité sociale.

À Saint-Denis, l'élue a ainsi obtenu 62% des exprimés, mais ne représente que 27% des inscrits⁴. À Saint-Paul, le candidat victorieux a obtenu 56% des exprimés, mais son élection repose sur 31% des inscrits⁵. Cette dissociation est quasi systématique dans les communes urbaines et pose une question de légitimité démocratique : des majorités confortables en termes de votes exprimés masquent une adhésion réelle minoritaire du corps électoral total.

Ce point est d'autant plus important que les municipales de 2026 ont confirmé, à l'échelle nationale, la fragilisation structurelle des échéances électorales, y compris du scrutin municipal. La participation finale s'est établie à 57,17% au premier tour et autour de 57% au second tour, loin des niveaux de participation observés en 2014 (63,55% puis 62,13%)⁶. Cette tendance peut toutefois

être relativisée dans certains territoires ultramarins (chacun étant caractérisé par des dynamiques propres), où plusieurs collectivités ont continué d'enregistrer des niveaux de participation en hausse au second tour, à rebours de la tendance hexagonale, bien que cette participation reste, là aussi, bien souvent inférieure aux niveaux observés en 2014. Plus de 56% des inscrits se sont ainsi déplacés en Guadeloupe⁷, une hausse de dix points par rapport au premier tour. *Idem* en Guyane, où le taux de participation est passé de 39% à 47%⁸.

Ce phénomène de majorité relative dans le corps électoral réel n'est toutefois pas spécifique aux territoires ultramarins et s'observe de manière largement uniforme sur l'ensemble du territoire national, en particulier dans les grandes agglomérations où l'abstention est structurellement plus élevée. L'abstention serait ainsi devenue une forme d'expression politique à part entière, « vecteur de mécontentement et de protestation⁹ », et tendant à s'inscrire durablement dans les comportements électoraux. Ce constat rejoint celui établi par Luc Rouban, pour qui la baisse de la participation aux élections municipales est une tendance structurelle de long terme, observée depuis la fin des années 1980, traduisant une transformation profonde du rapport des citoyens à la politique.

Dès lors, la question dépasse le seul cadre électoral et renvoie à une désaffection civique plus large, où le vote n'apparaît plus comme l'unique mode d'expression démocratique, invitant à repenser les formes de participation et les conditions de production de la légitimité démocratique.

Conclusion

Les municipales de 2026 à La Réunion rappellent que l'abstention n'est jamais un phénomène uniforme ni mécaniquement social. Là où le cadre communal demeure lisible, la participation résiste, tandis que là où la relation à l'institution municipale se distend, la démobilisation progresse. La Réunion illustre ainsi une tension entre des territoires encore fortement politisés d'un côté et des espaces urbains gagnés par une forme de distance civique de l'autre. L'île confirme ainsi certaines évolutions nationales tout en rappelant qu'aucune crise de la participation n'est irréversible.

1. « Depuis 2007, « les Hauts » correspondent à l'aire d'adhésion maximale du Parc national. Ils comprennent l'ensemble des reliefs montagneux, mais aussi certaines zones littorales. Ils intègrent ainsi une partie de la côte sud et les corridors des grandes ravines sur l'ensemble de l'île en s'affranchissant des limites communales. Les Hauts couvrent ainsi 77% de la superficie de l'île », dans Bruno Garoche, Jamel Mekkaoui et Maëlle Nicault, « **Des territoires contrastés en termes d'emploi, de pauvreté et d'habitat. Portraits des Hauts de La Réunion** », Insee, 8 février 2024.
2. Jérôme Jaffré, « **L'abstention aux élections municipales depuis l'après-guerre 1947-2014** », Cevipof, mars 2020.
3. Jérôme Fourquet, **Abstention aux élections municipales : entre prise de distance avec la politique locale et dévitalisation du**

fait communal en milieu rural, Fondation Jean-Jaurès, 2 avril 2026.

4. « **Saint-Denis (97411) – Élections municipales 2026** », ministère de l'Intérieur.
5. « **Saint-Paul (97415) – Élections municipales 2026** », ministère de l'Intérieur.
6. « **Élections municipales et communautaires 2026 : bilan chiffré du premier et du second tour** », ministère de l'Intérieur, 24 mars 2026.
7. Nadine Fadel, « **1^{er} tour des municipales 2026 en Guadeloupe : une participation en légère hausse à 17h, par rapport à 2020** », Guadeloupe la 1^{re}, 15 mars 2026.
8. Préfecture de Guyane, **Élections municipales 2026**.
9. Anne Muxel, « **L'abstention, une piqûre de rappel du malaise envers la représentation politique** », Cevipof, mars 2026.